



Application jugement tribunal de proximité

Par **murvaux**, le **14/11/2012** à **12:13**

]Bonjour,

Suite à un litige qui m'opposait à un fournisseur de téléphonie, le tribunal de proximité a condamné la société en date du 30/09/2011 à me verser 60 € et 250 € (condamnation et dommages et intérêts avec intérêts au taux légal)

A ce jour, la société n'a pas donné suite à ce jugement malgré mes rappels (téléphone et courriers)

J'ai pris contact avec un huissier, celui ci me demande 120 € de provision, cela me semble énorme

Existe t-il un e possibilité de forcer la société a rembourser cette somme ?

Avec tous mes remerciements pour votre réponse et votre aide

Cordialement